



Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°~~105~~/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2021 DU 07 JUIN 2021
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CLOTURE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BAMESSINGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. Linéaire : 330 ml
(PHASE 2).

Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2021

1- Objet de l'Appel d'Offres:

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Préfet du Département des Bamboutos, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux D'ACHEVEMENT DE LA CLOTURE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BAMESSINGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. Linéaire : 330 ml (PHASE).

2. Consistance des travaux

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préliminaires ;
- Menuiseries métallique ;
- Electricité ;
- Divers.

3-Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de douze millions cinq cent mil (12 500 000) francs CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du Génie civil.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2021. Imputation : 55 94 709 07 110000 2202

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.



9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos ou au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (service des affaires économiques et financières), dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (service des affaires économiques et financières), dès publication du présent avis, contre présentation d'une **quittance de versement au Trésor Public**, d'une somme non remboursable de **22.000 (vingt-deux mille) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

11. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le **30 JUIN 2021**, à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°05 /AONO/F.31 /SAEF/CDPM/2021 DU 07 JUIN 2021
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE D'ACHEVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BAMESSINGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. Linéaire : 330 ml
(PHASE 2).**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Offres

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 JUIN 2021** à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos par la Commission Départementale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f) Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier.

14.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :



- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15- Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après demande des éclaircissements au Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16-. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture des Bamboutos ou à la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18- Additif à l'appel d'offres

Le Préfet du Département des Bamboutos (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'Offres.

24 JUIN 2021

Fait à Mbouda, le 07 JUIN 2021
Le Préfet du Département des Bamboutos

AMPLIATIONS :
- MINMAP/Btos ;
- DDEPAT/Btos ;
- ARMP ;
- P/CDPM/Btos
- Cameroon Tribune;
- Affichage/Archives.

